

ETAT DES SERVICES ANTERIEURS

A ETABLIR POUR TOUT RECRUTEMENT DUN ASSISTANT D'EDUCATION ET A TRANSMETTRE A L'EPLÉ MUTUALISATEUR

Le chef d'établissement soussigné certifie, après examen des documents qui lui ont été remis par l'assistant d'éducation en vue de son recrutement, que les états des **services antérieurs** de :

M

Nom d'épouse.....

Prénom

Né(e) le.....

Sont les suivants :

Fonctions exercées **	Temps complet, incomplet, suppléance*	Lieux d'exercice (Etablissements et Académie)	Dates extrêmes des services
			Du/...../..... Au/...../.....
			Du/...../..... Au/...../.....
			Du/...../..... Au/...../.....
			Du/...../..... Au/...../.....
			Du/...../..... Au/...../.....
			Du/...../..... Au/...../.....

*Pour les suppléances, indiquer la quotité de temps partiel et /ou le nombre d'heures.

Date, signature et cachet du chef d'établissement

** inscrire néant : si le candidat n'a exercé aucune fonction dans le public